

CERTIFICAT DE CONFORMITE
(véhicule prêt à l'emploi)

J04-2

Je soussigné, SA STAS – Flanders Fieldweg 45 – B-8790 WAREGEM, - constructeur de remorques et semi-remorques, certifie que le véhicule prêt à l'emploi :

(2) Dénomination :

(D1) Marque :	STAS						
(D2) Type :	S339CX						
Variantes :	<table border="1"><tr><td>C</td><td>1</td><td>B</td></tr><tr><td>2</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>	C	1	B	2	1	6
C	1	B						
2	1	6						
Versions :							
(D3) Dénomination commerciale :	sans objet						
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type:	Y E 6 S 3 3 9 C X 5 2 1 6 0 0 1 9							
(F1) Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) :	39000						
(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) :	38000 ⁽¹⁾ 34000						
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg) :	sans objet						
(G) Masse en service (G1 + 75) (kg) :	sans objet						
(G1) Poids à vide national (PV) (kg) :	4880						
(J) Catégorie internationale :	O4						
(J1) Genre national :	SREM SRTC ⁽¹⁾						
(J3) Carrosserie (désignation nationale) :	Benne						
(K) Numéro de la réception par type :	V-004-05						
(P1) Cylindrée (cm ³) :	sans objet						
(P2) Puissance nette maximale (kW) :	sans objet						
(P3) Source d'énergie :	sans objet						
(P6) Puissance administrative (CV) :	sans objet						
(Q) Rapport puissance / masse (uniquement pour motorcycle) (kW/kg) :	sans objet						
(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :	sans objet						
(U1) Niveau sonore à l'arrêt (dB[A]) :	sans objet						
(U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (min ⁻¹) :	sans objet						
(V7) CO2 (g/km) :	sans objet						
(V9) Classe environnementale :	sans objet						

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota)
- sort de nos usines (magasins), le : **21/06/2005**
pour être livré à :
(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à Waregem, le: **21/06/2005**.....

(Cachet et signature)

N.V. STAS

Konstruktiewerkhuizen

Industriezone E17 - Flanders Fieldweg 45

B-8790 WAREGEM

T 056/60.01.91 - Fax 056/60.01.95

BE 430.995.942

Si transport exceptionnel, mention spéciale à reporter sur la carte grise :

"TE possible R322-2 39 tonnes"

Si essieu(x) relevable(s) : "Essieux posés en charge"

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES

- Empattement (Pivot d'attelage – Axe tridem) : **4,85** m.
- Entraxe (Essieu 1 – Essieu 2) : **1,23** m.
- Entraxe (Essieu 2 – Essieu 3) : **1,23** m.
- Porte à faux avant depuis pivot d'attelage : **1,60** m.
- Porte à faux arrière à partir de l'axe du tridem : **2,75** m.
- Protections latérales : ~~OUI~~ – **NON** ⁽¹⁾
- Protection AR anti-encastrement : **OUI** – ~~NON~~ ⁽¹⁾
- Système anti-projections : ~~OUI~~ – **NON** ⁽¹⁾

Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type.

Rappel : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 312-1 à R. 312-25, R. 314-1 à R. 317-7, R. 317-15 à R. 317-17 et R. 318-1 à R. 318-5 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la préfecture.
- le cas échéant d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.

⁽¹⁾Rayer la mention inutile.

⁽²⁾Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.